

Accompagnement et  
cofinancement F3E

# Nouvelles études amont et collectives

Permettre aux OSC d'améliorer collectivement  
la conception de leurs actions





## Sommaire

Pourquoi ces nouvelles études amont et collectives ?	3
Les <b>objectifs</b> de ces études	4
Des études collectives : les <b>acteur-tri-ces</b> de ces études	4
Éléments de <b>contenu</b> de ces études	5
Les modalités d' <b>accompagnement</b> et de <b>cofinancement</b> de ces études par le F3E	7

### **Séance d'informations le jeudi 5 juin en ligne.**

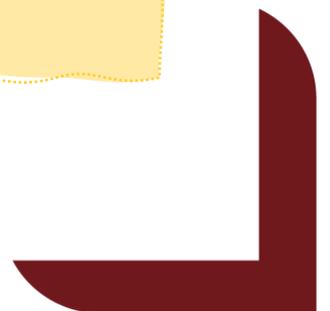
Proposée aux organisations membres ou non membres du F3E, elle se tiendra de 15h00 à 17h30, en ligne.

Elle permettra de présenter ces nouvelles études, et d'échanger sur vos projets d'études de ce type.

**Inscriptions ici avant le 4 juin 2025**

### **Contact au F3E**

Pour toutes informations sur ces études ou échanges sur vos projets d'études de ce type, vous pouvez contacter *Lilian Pioch*, coordinateur des études.



## Pourquoi ces nouvelles études amont et collectives ?

Les orientations de **plusieurs parties prenantes importantes des OSC** convergent pour justifier le développement de ce **nouveau type d'études collectives en amont des actions des OSC** :

- Du côté de l'Agence Française de Développement (AFD), le Cadre d'Intervention Transversal (CIT) 2018-2023 « L'AFD partenaire des Organisations de la Société Civile » mentionne (extraits) : « Il sera proposé aux OSC d'**améliorer la conception de leurs interventions** en leur offrant la possibilité de réaliser en **amont des études diagnostiques et/ou de faisabilité** impliquant les populations ciblées et les partenaires locaux (...). La possibilité sera donnée à des OSC françaises de mener des **études diagnostiques partagées** au niveau d'un pays, d'un bassin de pays ou d'une thématique. Ces études leur permettront de développer une **vision commune** des enjeux et d'identifier les **synergies souhaitables** entre elles et avec d'autres acteurs, notamment français. Ces diagnostics partagés favoriseront le développement d'**actions communes ou mieux articulées** entre elles ».



L'AFD partenaire des Organisations de la Société Civile

- Du côté des OSC françaises, le **Groupe Initiatives** a publié « Le consortium : outil pertinent pour un gain d'efficacité ou piège à haut risque ? » (2020). Cette publication propose des réflexions et des recommandations sur les **rôles et fonctions d'un consortium**, les **gains** et les **risques** induits, les **conditions de maîtrise et de réussite** d'un consortium. Concernant l'**amont des actions en consortium**, leur genèse et leur conception, cette publication souligne des points d'attention, dont (extrait) « Prendre le temps d'un choix éclairé de partenaires autour d'une **communauté de valeurs, vision et modes d'action**, et de partage de ce socle "minimum" commun », « Associer des **compétences complémentaires** entre d'indispensables partenaires locaux et leurs associés internationaux », « Prévoir le **temps et les moyens d'une co-construction** de la dynamique partenariale entre tous les partenaires ».



Le consortium : outil pertinent pour un gain d'efficacité ou piège à haut risque ?

- Pour le **F3E**, les **études préalables** et les **études collectives** qu'il accompagne sont **pertinentes et utiles** : elles contribuent pour les premières à renforcer la **qualité et l'impact** des actions dans leur phase de **préparation**, et pour les secondes à **renforcer les relations** entre les acteur-trice-s. Par ailleurs, le F3E a développé une expérience sur les **approches orientées changement** et sur l'**approche genre**, qui peuvent être particulièrement utiles à cette étape de préparation des actions. Toutefois, il n'existe pas à ce jour dans le dispositif d'accompagnement d'études du F3E d'**études à la fois en amont de l'action et collectives**.



Approches orientées changement

Approche genre

C'est pourquoi le F3E propose ce **nouveau type d'études collectives en amont des actions des OSC**, avec un **dispositif d'accompagnement et de cofinancement spécifique et incitatif**, comme une **innovation** expérimentale à ce stade dans le cadre de son programme 2023-2025.

## Les objectifs de ces études

L'accompagnement et le cofinancement par le F3E de **nouvelles études collectives en amont** de projets des OSC poursuit les objectifs suivants :

### Améliorer la conception des actions pour en renforcer la qualité et l'impact

- Approfondir collectivement des hypothèses d'action et la connaissance d'un contexte
- Être au plus proche des besoins et des personnes concernées
- Favoriser l'innovation sociale, institutionnelle, technique...
- Faciliter le lien entre l'avant-projet et le montage de projets

### Développer les collaborations entre les acteur-trice-s

- Renforcer les moyens des OSC pour construire avec leurs pairs leurs capacités d'agir collectivement
- Renforcer le « travailler ensemble » : recherche de complémentarités de visions, de valeurs, de compétences et de moyens
- Promouvoir les expertises des OSC et leurs synergies

Afin de créer des **conditions favorables** à des **collectifs / consortiums de projets de qualité** entre OSC ou à des **actions mieux articulées entre elles**, construites avec l'ensemble de leurs parties prenantes du Nord et du Sud

## Des études collectives : les acteur-tri-ces de ces études

### Les OSC impliquées dans la réalisation de ces études

- Ces études impliquent **au moins 2 OSC françaises** ainsi qu'**au moins une OSC partenaire locale / ayant son siège dans le pays de l'étude**, associées pour une participation effective et significative à la réalisation de l'étude, et ayant la volonté de l'être pour l'action collective envisagée (l'étude pouvant également approfondir / tester les modalités de cette association).

Concernant les **OSC françaises** impliquées dans la réalisation de ces études, **au moins l'une d'entre elles doit être membre du F3E**, porteuse de l'étude et cheffe de file du collectif impliqué dans l'étude.

- Une/des **OSC internationales non françaises** et/ou une/des **OSC régionales** issues d'autres pays que celui où se déroule l'étude peu-ven-t également être impliqué-e-s dans la réalisation de ces études.

- Pour renforcer la concertation et l'efficacité opérationnelle de ces études, elles sont coordonnées par un **comité de pilotage**, intégrant les OSC impliquées avec l'OSC cheffe de file dans leur réalisation, le/les consultant-e-s quand il y en aura et tout autres acteur-trice-s qui pourront enrichir la réflexion / partager des expériences, auquel sera associé le F3E.

L'implication dans la réalisation de ces études d'**au moins une OSC partenaire locale / ayant son siège dans le pays de l'étude** doit permettre que ces acteur-trice-s aient un vrai rôle dans ces études et dans la co-construction des actions envisagées, dans une optique de localisation de l'aide et d'équilibre des relations entre les acteur-trice-s de ces études.

- Ces études visent de **nouveaux collectifs d'OSC associées** :
  - ✓ Un collectif / réseau déjà constitué n'est pas éligible en tant que tel sur ces études, mais des membres de ce collectif / réseau qui s'associent pour la réalisation d'une telle étude sur un sujet spécifique commun sont éligibles.
  - ✓ Deux collectifs / réseaux d'OSC françaises déjà constitués, souhaitant mener une étude collective en amont d'un projet a priori commun, avec au moins une OSC ou collectif / réseau d'OSC partenaire local / ayant son siège dans le pays de l'étude, sont éligibles.

## Autres acteur-trice-s participant à ces études

- Aux côtés des OSC impliquées dans la réalisation de ces études, **d'autres acteur-trice-s du Nord ou du Sud peuvent contribuer à ces études** via des ateliers, entretiens, enquêtes... afin d'en enrichir les contenus et la dimension pluriacteur-trice-s.
- Parmi ces acteur-trice-s, la participation de **collectivités territoriales ou acteur-trice-s de l'ESS hors OSC de solidarité internationale** à ces études est encouragée (dimension pluri-acteur-trice-s).

La participation des **personnes concernées / « bénéficiaires »** potentiels de l'action envisagée à ces études est encouragée, dans une logique participative favorisant le renforcement du pouvoir d'agir et l'inclusion des acteur-trice-s.

## Éléments de contenu de ces études

### Des études en amont de l'action, articulées avec les projets qu'elles préparent

Il s'agit d'études réalisées **en amont d'actions collectives** (projets, programmes), pouvant intégrer au plan **méthodologique**, selon les besoins :

- Des éléments de **diagnostic** d'acteur-trice-s (y compris autres intervenant-e-s), de besoins locaux, de problématiques, de territoires, de contextes / situations
- Des éléments de **faisabilité** des actions à venir, et d'approfondissement des conditions de cette faisabilité aux plans social, politique, culturel, institutionnel / actoriel, technique, économique, financier
- Des éléments stratégiques de **prospective** pour répondre aux enjeux de demain sur les thématiques / géographies concernées
- Des éléments de **collecte de données** (bibliographie, enquêtes, ateliers, entretiens...) et/ou de **facilitation de processus de concertation** entre les acteur-trice-s concerné-e-s
- La définition de **principes d'intervention communs** et la construction de **stratégies d'action partagées**
- L'identification et l'approfondissement des leviers de **changement**, pouvant aboutir à une théorie du changement partagée
- Des éléments de planification et de **conception** d'actions collectives découlant de ces études, en termes de vision partagée, de changements visés et de chemins pour aller dans ce sens, d'objectifs, de résultats attendus, d'activités, de moyens (pouvant aller jusqu'à un cadre logique de ces actions) et d'organisation / rôles / articulation des acteur-trice-s concerné-e-s

Ces études collectives peuvent se situer **en amont de projets « Terrain », « Education à la Citoyenneté et la Solidarité Internationale (ECSI) » et « Structuration du Milieu Associatif (SMA) »** selon la typologie des projets cofinancés par l'AFD, en encourageant l'intégration entre ces trois dimensions dans ces études et les projets qu'elles préparent (liens Nord-Sud autour d'enjeux communs, renforcement des sociétés civiles, dynamiques multi/pluri-acteur-trice-s).

- Des éléments de **suivi-évaluation** d'actions collectives découlant de ces études, même s'ils ne sont pas complètement élaborés à travers l'étude et restent à approfondir en démarrage de projet : indicateurs / marqueurs de progrès adossés au cadre logique et/ou à la théorie du changement élaborés collectivement à travers l'étude...

Sur les **liens entre ces études et le financement des projets** qui en découleront :

- Les projets qui découleront de ces études pourront faire l'objet de demandes de cofinancements à l'**AFD** (DPA/OSC notamment) et à d'**autres bailleurs** pour un même projet.
- Les projets qui découleront de ces études qui ne seraient **cofinancés que par d'autres bailleurs** (sans cofinancement de l'AFD) seront possibles aussi.

Le montage de **projets collectifs / en consortiums** ou d'**actions mieux articulées entre elles** à travers ces études est un **objectif**, ces études chercheront à aller dans ce sens. Toutefois, il n'y a **pas d'obligation de résultat de ces études en la matière** : dans certaines situations, ces études pourront ne pas déboucher sur le montage d'un projet collectif, un diagnostic partagé peut être intéressant également.

## Les thématiques transversales dans ces études

- Le **questionnement sur les dimensions de genre est systématique** dans les **termes de référence** de ces études et dans leurs **méthodologies** de réalisation, en cohérence avec la Stratégie Intersectionnelle de Genre du F3E et ses travaux sur ce sujet.
- Ces études ne sont **pas obligatoirement des « études genre »** au sens de celles qui existent déjà au F3E (dont le genre est l'objet central), mais elles peuvent l'être si les OSC impliquées le souhaitent (« études amont collectives genre » alors).
- Les projets soumis à l'AFD pour cofinancement à l'issue de ces études devront être au minimum des projets **CAD 1 concernant le genre** (avec au moins 1 résultat attendu sur la diminution des inégalités entre les femmes et les hommes<sup>1</sup>) : dans cette situation et dans cette perspective, la prise en compte du genre dans ces études est renforcée.
- Le **questionnement sur les dimensions de jeunesse et de climat / environnement** est **encouragé** dans les termes de référence de ces études.
- La prise en compte de ces thématiques transversales (genre, jeunesse, climat / environnement) dans ces études gagne à être articulée, entre elles et/ou avec les thématiques sur lesquelles portent ces études (**approche intersectionnelle, approche systémique**).
- En fonction de l'expertise des OSC concernées et des besoins d'expertise complémentaire sur ces thématiques transversales, les **apports de l'expertise externe** éventuelle dans ces études peuvent, selon les cas, être particulièrement **orientés sur celles-ci**.

Ces études peuvent servir à analyser la manière dont tout ou partie de ces thématiques transversales sont adressées par les acteur-trice-s concerné-e-s, et à faire des **recommandations sur la manière de les adresser de façon renforcée dans les projets** qui seront issus de ces études, sur les leviers pour aller dans ce sens.

<sup>1</sup> Projets CAD 2 pour l'AFD : l'objectif général du projet porte sur la diminution des inégalités entre les femmes et les hommes.

## Les modalités d'accompagnement et de cofinancement de ces études par le F3E

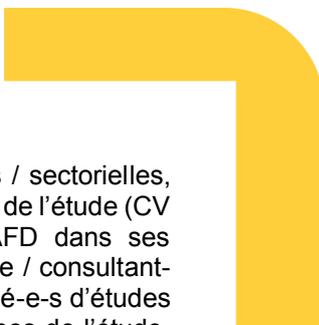
Compte-tenu des **spécificités** et du **caractère innovant de ces études**, il s'agit de proposer un **mécanisme de cofinancement et d'accompagnement par le F3E ad-hoc** par rapport à son dispositif d'études classique existant.

### Des études cofinancées par le F3E et les OSC

- Le F3E prévoit dans son programme Triennal 2023-2025 un montant de **190k€ affectés au cofinancement** de ces études, pour **3 à 5 études de ce type** réalisées.
- Le **budget d'une telle étude** intègre possiblement :
  - ✓ Compte-tenu de la montée en expertise des OSC sur leurs thématiques d'intervention, de l'investissement que représente une dynamique collective et de l'enjeu d'appropriation par les OSC d'une étude en amont préfigurant une action a priori collective qu'elles porteront, le **cofinancement de ces études par le F3E** peut intégrer des frais liés à l'intervention des **ressources humaines des OSC impliquées (expertise interne)**, chargé-e-s d'études mobilisé-e-s dans la réalisation de l'étude<sup>2</sup>
    - ⇒ **Rémunération par leur OSC pour l'étude** : pas de plafond en montant pour les chargé-e-s d'études des OSC mobilisées, tarifs dans les prix du marché
  - ✓ **De façon non obligatoire et selon les besoins de l'étude**, tout en rappelant l'intérêt de l'expertise externe pour une étude (en termes d'apports méthodologiques, thématiques, de facilitation de processus de concertation entre les acteur-trice-s...), le **cofinancement de ces études par le F3E** peut intégrer des frais liés à l'intervention de **consultant-e-s (expertise externe)** dans la réalisation de l'étude
    - ⇒ **Honoraires pour l'étude** : tarifs dans les prix du marché
  - ✓ Le **cofinancement de ces études par le F3E** peut intégrer des frais liés à la **contribution d'acteur-trice-s du Nord et/ou du Sud** (contributeur-trice-s à l'étude : gouvernance des OSC impliquées, partenaires, bénéficiaires...) à la dynamique collective et la co-construction de l'étude (participation au Comité de Pilotage de l'étude, à des ateliers, entretiens, enquêtes, restitutions...)
    - ⇒ **Contributions volontaires en nature valorisées** dans le budget de l'étude : valorisation à hauteur de 300€/personne/jour maximum
  - ✓ Le **cofinancement de ces études par le F3E** peut intégrer des **frais logistiques liés à la réalisation de l'étude** pour les OSC impliquées (chargé-e-s d'études), les contributeur-trice-s et les consultant-e-s éventuel-le-s (per-diems frais de mission, de déplacements, de visas, d'organisation d'ateliers...)
    - ⇒ **Budgétés** dans l'étude : tarifs dans les prix du marché
- Les **besoins d'expertise** sont à **apprécier pour chaque étude**, par rapport aux expertises internes existantes au niveau des OSC impliquées (chargé-e-s d'études mobilisés pour la réalisation de l'étude) et aux besoins d'expertise externe éventuelle en fonction.
- Les TDR de ces études **expliquent les choix de mobilisation d'expertise interne et externe** de façon approfondie : détail des

Les rôles dans la réalisation de l'étude des **consultant-e-s et des chargé-e-s d'études mobilisés par les OSC impliquées** peuvent être, selon les cas et à préciser dans les TDR : cadrage méthodologique, enquêtes, préparation/animation d'ateliers, rédaction de rapports, animation de réunions et de restitutions...

<sup>2</sup> En privilégiant les ressources humaines disponibles plutôt que les recrutements ad-hocs pour favoriser l'appropriation de l'étude et la continuité dans le temps de la maîtrise par les OSC de ses résultats pour l'action qui en découle.



expertises mobilisées (expériences / expertises méthodologiques, thématiques / sectorielles, de facilitation de processus collectifs, rédactionnelles) et adéquation aux besoins de l'étude (CV des chargé-e-s d'études concerné-e-s, prise en compte des règles de l'AFD dans ses cofinancements aux OSC pour les modalités de mobilisation d'expertise externe / consultant-e-s), organisation pour la bonne réalisation de l'étude (rôles respectifs des chargé-e-s d'études des OSC et des consultant-e-s éventuel-le-s, temps dédiés aux différentes étapes de l'étude, respect du calendrier, responsabilités de rédaction des livrables attendus...).

- Sur une telle assiette budgétaire pour une étude de ce type, **les règles de cofinancements sont les suivantes** (la base prévisionnelle moyenne de budget de ces études, sur laquelle ces règles de cofinancement sont élaborées, est de 60K€) :
  - ✓ Une part de **cofinancement par le F3E de 65% maximum du budget de l'étude en numéraire, plafonné à 39k€**
  - ✓ Une part de **cofinancement par les OSC impliquées dans la réalisation de l'étude de maximum 25% du budget de l'étude, en valorisation** d'une partie du temps dédié à l'étude par leur expertise interne (chargé-e-s d'études mobilisé-e-s) et/ou par des acteur-trice-s participant à la dynamique collective de l'étude (contributeur-trice-s), et/ou des frais logistiques pour la réalisation de l'étude
  - ✓ Une part de **cofinancement par les OSC impliquées dans la réalisation de l'étude de minimum 10% du budget de l'étude, en numéraire**

Cela avec (hors budget de l'étude) une **contribution des OSC impliquées** dans la réalisation de l'étude au **fonds dédié du F3E à des activités à fort impact collectif**, à hauteur de **4k€<sup>3</sup>**.

- Le **conventionnement** avec le F3E pour ces études associe les consultant-e-s éventuel-le-s, les OSC impliquées dans leur réalisation, notamment celles qui mobilisent des chargé-e-s d'études et concernées par des dispositions financières dans le cadre de l'étude, dont l'OSC membre du F3E cheffe de file et y compris la/les OSC partenaire(s) locale(s) / ayant son-leur siège dans le pays de l'étude.
- Les **rôles et le temps passé en prévisionnel des différent-e-s intervenant-e-s** (consultant-e-s éventuel-le-s, chargé-e-s d'études des OSC, contributeur-trice-s participant à la dynamique collective) dans la réalisation de l'étude à ses différentes étapes, ainsi que les frais logistiques liés à la réalisation de l'étude, sont précisé dans le budget associé aux termes de référence de l'étude et **intégrés dans son conventionnement**, notamment dans leur traduction budgétaire et de cofinancement.
- Dans le cadre de ces conventions, **les paiements du F3E** aux OSC signataires de la convention et aux consultant-e-s éventuel-le-s se font par tranches associées au déroulement de l'étude, sur **factures**. La part du **budget valorisé** par les OSC impliquées dans la réalisation de l'étude au titre de la contributions volontaires en nature est justifiable sur la base de **déclarations sur l'honneur**.

## L'accompagnement de ces études par le F3E

- Le F3E **communiqué de façon active** sur celles-ci, organise des séances d'information pour les faire connaître, est disponible pour des échanges avec les OSC intéressées.
- L'accompagnement de ces études par le F3E s'appuie sur son **expérience autour des méthodologies d'études et d'analyse des pratiques**, notamment en matière d'études préalables, d'études et de dynamiques collectives, d'approches de genre intersectionnel, d'approches orientées changement.

---

<sup>3</sup> Cette contribution pourra être partagée entre les OSC impliquées.

- Les termes de référence de ces études sont présentés par les OSC concernées au [Comité des Etudes](#) du F3E (5 réunions par an) pour instruction, pour élargir le dialogue entre pairs et pour une décision de cofinancement associant l'AFD-DPA/OSC et le MEAE-DGM/CIV, qui participent à ce comité aux côtés de membres du F3E et de personnes ressource.
- Le F3E sera attentif, en dialogue avec les OSC concernées, à la **faisabilité de l'étude envisagée**, notamment sous l'angle de l'expertise mobilisée.
- Il sera demandé aux OSC impliquées dans ces études de s'engager à participer, en termes de retour d'expériences, au **bilan qui en sera fait par le F3E en 2025**, en vue de leur poursuite au-delà de cette phase pilote.

Au-delà de son rôle de cofinancement, **l'accompagnement du F3E** sur ces études porte sur l'élaboration de leurs **termes de référence** en lien avec les OSC impliquées (trame de plan et de budget, échanges, relectures), l'identification et le **choix de consultant-e-s** éventuel-le-s (site et mailing-list de consultant-e-s disponible au F3E), le suivi de leurs **étapes clés** au sein de leurs **comités de pilotage** (cadrage, restitutions, validation des livrables...), la **valorisation** renforcées de leurs résultats de ([Click'Etudes](#), restitutions élargies...).

Selon les besoins, le F3E peut contribuer à faciliter la **mise en relation** entre OSC (dans son réseau de membres notamment) pour la constitution des collectifs d'études.